

Le mini journal du Lac



Édition Juin 2017



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

3^{ième} édition du Relais pour la vie de la Matapédia

Amqui 14 avril 2017 – C’est au parc du Centenaire de Lac-au-Saumon le 17 juin prochain que des centaines de marcheurs sont invités à recueillir des fonds, célébrer la vie et lutter contre le cancer. L’ambiance festive du Relais permet à tous – parents, amis et collègues – d’y prendre plaisir, quel que soit leur âge ou leur niveau de forme physique.

Des groupes de 10 à 15 participants recueilleront des fonds individuellement et en équipe afin d’aider la Société canadienne du cancer à sauver des vies et à soutenir les personnes qui font face à un cancer.

Cette année, en plus d’inviter la population à y participer, le comité organisateur lance l’invitation spéciale aux entreprises de la région afin de former leur équipe corporative. L’objectif étant cette année est de récolter 90 000\$, de compter sur la participation de 35 équipes et de la vente de 3000 luminaires.

Un appel a tous aussi pour des bénévoles, ceux-ci étant tellement important à la réalisation du Relais pour la vie.

C’est aussi l’occasion de se procurer un luminaire qui viendra illuminer le trajet. Les luminaires sont des bougies qui, une fois allumées, sont placées dans des sacs spéciaux devenant de jolies lanternes. Chaque luminaire est acheté par une personne et porte le nom d’un survivant du cancer ou d’un être cher qui a perdu sa bataille contre la maladie, ainsi qu’un message d’espoir.

- 30 -

Sources
Chantal Guimond
Responsable des communications
guimondchantal90@gmail.com

Pour information :
Johanne Guimond
Co-Présidente



Convocation

Rencontre

Mise en place

Soccer

Lundi,
12 juin,
19 heures.

Il y a 15 enfants qui ont répondu à l'invitation lancée le mois passé pour le soccer et ils ont bien hâte de commencer à jouer.

Alors, une première rencontre aura lieu lundi, le 12 juin à 19 heures à la salle multifonctionnelle afin de définir le fonctionnement de cette activité.

Il faudra entre autres :

- Trouver un entraîneur(e)
- définir le coût de l'activité le cas échéant
- trouver des volontaires pour la surveillance
- définir l'horaire des rencontres etc...

Bienvenue aux intéressés!
Merci!



L' « Opération élections 2017 » est en cours !

Cette année, le Québec s'engage dans le grand marathon des élections municipales ! Au fil des jours, nous apprendrons qui décide de poursuivre et qui choisit de céder la place. Dans cette course, il y a encore trop de personnes et même de conseils municipaux élus par acclamation, ce qui empêche une saine démocratie de s'exercer.

La Table de concertation des groupes de femmes du BSL (TCGFBSL) par son projet « *Opération élections 2017 !* » dans le cadre du programme « *À égalité pour décider* » du Secrétariat à la condition féminine du Québec met tout en œuvre pour que plus de femmes se présentent comme candidates et par voie de conséquence plus de femmes soient élues. Pourquoi ? Parce que les femmes représentent la moitié de la population et se doivent d'être présentes pour prendre les décisions qui orienteront le développement de leur communauté. Des conseils municipaux plus diversifiés permettront de développer une vision globale des grands enjeux de société et de découvrir ensemble un plus grand éventail de solutions. La présence des femmes est essentielle dans ce gouvernement de proximité que sont nos villes et nos villages !

Présentement, au BSL, les femmes représentent un peu moins du tiers des élues et seulement 18 des 114 municipalités ont élu une mairesse. Nous avons la possibilité de changer ce portrait et de faire un grand pas vers l'équité et l'égalité. C'est une responsabilité citoyenne d'assurer la relève au sein du conseil. Nous connaissons tous et toutes une personne qui a simplement besoin d'être reconnue et encouragée pour faire le saut en politique municipale. N'hésitons pas à l'aborder !

La TCGFBSL se veut une ressource régionale, à la fois pour accompagner les candidates et par la suite contribuer au maintien en poste des élues. Mesdames, voici ce que nous avons mis sur pied pour vous soutenir dans votre décision et vous outiller dans votre démarche. N'hésitez pas à partager ces informations avec celles qui pourraient être intéressées.

Programme de mentorat : Si vous ressentez le besoin de profiter des conseils et du soutien d'un ou d'une élue plus expérimentée, vous pouvez vous inscrire à ce programme. La TCGFBSL vous mettra en contact avec un ou une mentore de votre MRC et vous fournira tous les documents d'accompagnement. La démarche se veut simple et adaptée à vos besoins spécifiques. Elle peut se poursuivre sur une période de six mois après votre élection si vous le souhaitez. Les candidates qui en ont profité aux élections de 2013 sont unanimes à reconnaître que ce fut un atout de taille dans leur parcours.

Journée régionale de formation-ressourcement-réseautage : le **vendredi 8 septembre**, à l'hôtel Rimouski, toutes les candidates et celles qui n'ont pas encore pris leur décision sont attendues pour une journée qui saura vous dynamiser, vous outiller et vous permettre de rencontrer d'autres candidates. Conférence, entrevue interactive, choix d'ateliers aussi variés que pertinents, tables d'information ... Réservez votre journée, vous en ressortirez gagnante !

Formation sur le budget municipal : si vous êtes élue, une des premières tâches qui vous incombera en tant que membre du conseil municipal sera la préparation du budget annuel. Ne vous en faites pas ! Une formation sur mesure vous est offerte la troisième semaine de novembre dans l'est comme dans l'ouest du territoire bas-laurentien.

La formation en ligne : « *Politique municipale 101* » est toujours accessible à partir de la page d'accueil du site web de la TCGFBSL (www.femmes-bsl.qc.ca). De même, le Guide « *Le parcours de la candidate* », version papier ou électronique.

Quelques mots sur un autre projet de la TCGFBSL : « *Plus de femmes en politique ? Les médias et les instances municipales des acteurs clés !* ». L'objectif : **contribuer à rendre votre expérience plus facile et plus satisfaisante.**

Focus groupes « Osons faire autrement ! » : les élues et ex-élues sont invitées à participer à une rencontre afin de chercher ensemble des stratégies pour contrer les obstacles que peuvent rencontrer les femmes en politique municipale. Elles se tiendront par MRC. C'est la première étape d'une démarche de 3 ans financée par Condition féminine Canada.

Pour informations ou inscription à ces différentes activités : Lucie Brault, 418 730-1357, lucie.brault@femmes-bsl.qc.ca

Nouvelles municipales

Cueillette des encombrants

Mercredi 21 juin, il y aura la collecte des encombrants. Vous trouverez la liste des matières acceptées au dos du calendrier de collecte 2016-2017



Aménagement du Centre multifonctionnel

- La salle du conseil et le bureau municipal sont désormais dans leurs nouveaux locaux. Il reste encore quelques ajustements à effectuer, alors pour le moment, l'entrée se fait encore au même endroit.
- Il y aura également un nouvel enseigne numérique en avant du centre multifonctionnel dans les prochains jours.

Entretien des chemins

- Les travaux du chemin Tour-du-Lac doivent débuter lundi, le 12 juin. Étant donné que deux ponceaux doivent être remplacés, il est possible qu'un détour soit nécessaire pour un court laps de temps.

Course autour du lac

- C'est dimanche, le 25 juin prochain qu'aura lieu le « Tour du Lac-Humqui »
<http://www.lacavale.ca/>

Grand prix cycliste de la Matapédia

Encore cette année la municipalité recevra les cyclistes de partout au Canada et dans le monde entier, samedi, le 12 août prochain.

De: Joël Tremblay [j.tremblay@mrcmatapedia.quebec]
Envoyé: 9 mai 2017 11:12
À: undisclosed-recipients:
Objet: Communiqué - Concours "Bénévole de l'année 2017" de la Fête des moissons



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**CONCOURS "BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE 2017" DE LA FÊTE DES MOISSONS
LES BÉNÉVOLES À L'AVANT-PLAN**

Amqui, le 8 mai 2017. Pour une sixième année consécutive, les Matapédiennes et Matapédiens sont invités à déterminer la ou le bénévole de l'année de leur municipalité.

Par bénévole, nous entendons une personne qui s'est dévoué bénévolement de façon ponctuelle ou régulière dans les activités de sa municipalité, est âgé d'au moins 18 ans et réside dans sa municipalité. Ne sont pas admissibles les chargés de projet, les regroupements de bénévoles et les personnes salariées. Les personnes intéressées à déposer une candidature doivent remplir un court formulaire disponible à leur bureau municipal. Vous aurez à préciser les différentes contributions effectuées au cours de la dernière année par le bénévole sélectionné et expliquer en quoi il s'est particulièrement démarqué. La date limite pour déposer une candidature est le 15 septembre 2017.

La personne retenue sera soulignée lors de la fête de reconnaissance de la ruralité, La Fête des Moissons, qui se tiendra le 5 octobre prochain à Sainte-Marguerite-Marie.

Nouveauté – Reconnaissance des jeunes bénévoles

En plus de proposer un bénévole de plus de 18 ans dans le cadre du concours, nous vous invitons également à souligner l'implication bénévole d'un jeune de moins de 18 ans qui représente la relève bénévole de votre municipalité. Ce jeune sera également invité à la Fête des Moissons et son implication sera reconnue lors de la soirée.

Pour plus de renseignements sur le concours, vous pouvez contacter le conseiller en développement local et territorial attribué à votre municipalité en appelant le service de développement de la MRC de La Matapédia au 418 629-2053.

-30-

Source :
M. Stéphane Pineault, coordonnateur en développement local et territorial
MRC de La Matapédia

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Juin - front commun! Juillet - Aux aguets contre la Berce Sphondyle!

Causapscal, 25 mai 2017 – Jeudi le 11 mai, l'Organisme de Bassin Versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) a accueilli les municipalités et les acteurs de son territoire afin de discuter de la Berce Sphondyle (commune, *Heracleum sphondylium*). Nous tenons à souligner la belle participation à cette rencontre, huit municipalités (Saint-François-d'Assise, Matapédia, St-Moïse, Albertville, Val-Brillant, St-Alexis-de-Matapédia et Sayabec) et six acteurs du milieu ou instance gouvernementale (Club Action Sol, MDDELCC, CRDBSL, CISSSBSL, MAPAQ et UPA), pour un total de 17 personnes présent, démontrant la volonté du milieu d'agir afin de la gérer convenablement!

La présence de cette **plante exotique envahissante** a été confirmée en 2015 et exprime son caractère envahissant que tout récemment. Nous serions le seul cas au monde d'un tel envahissement selon Claude Lavoie, chercheur de l'Université Laval. Sa cousine, la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), est beaucoup plus connue au Québec et des méthodes de luttes efficaces ont été développées. Par contre, aucune recherche n'a été menée sur la Sphondyle, nos connaissances sont limitées et nous ignorons si les techniques développées pour la Caucase seront efficace. **Attention!** Elle est facilement confondue avec d'autres espèces de berces, des photographies se retrouvent à la page suivante.

Le contact avec la sève de la Berce sphondyle combiné à l'exposition à la lumière peut causer des lésions semblables à des brûlures. C'est dans notre secteur qu'il y a le plus de brûlures répertoriées par la Berce au Bas-St-Laurent! C'est pourquoi au cours de l'été 2017 l'OBVMR, grâce à l'appui du CRD et du CISSSBSL, interviendra sur certains sites jugés prioritaires.

Les résultantes de la rencontre du 11 mai :

- ❖ Nommer un responsable par municipalité qui sera formé pour colliger les mentions de berce et d'agir sur les plants en vue de contrôle et d'éradication
- ❖ Poser des affichettes informant les citoyens de sa présence et des dangers de brûlure
- ❖ Avis public : Éduquer les citoyens!
- ❖ Choix des sites prioritaires : trois municipalités ont été ciblées de par la sévérité de l'invasion, soit: Sayabec, Val-Brillant et Amqui.

165, rue St-Luc
Causapscal, Québec, G0J 1J0
418 756-6115 poste 7013-7014
418 629-3119

communication@matapediarestigouche.org
www.matapediarestigouche.org

❖ Calendrier préliminaire des actions

- Juin - Front commun : Cartographie collective et invitation aux citoyens à l'action!
- Juillet - Aux aguets : Site de contrôle expérimental, plusieurs techniques d'éradication seront testées sur les sites problématiques pour la santé publique!
- Août - Pas d'atout : Coupe d'ombelles (fleurs)
- Septembre - Rien dans le ventre : Deuxième coupe d'ombelles pour éviter la formation de graines!

Nous avons besoin de **votre coopération** afin de connaître tous les détails d'événements reliés à la berce et pour passer à l'action!

Que faire au mois de juin ? Arrachez-la! Coupez la racine à l'aide d'une pelle à au moins 20 cm sous la surface du sol, protégez-vous avec des gants et retirez la berce. Faites complètement sécher les plants de berce sur votre terrain et ensuite en disposer dans le compost municipale (bac brun), **seulement si elle n'est pas montées en graines.**

Vous avez observé la berce ? Envoyez-nous les coordonnées géographiques.

Vous avez subi des brûlures? Votre témoignage nous sera plus qu'utile!

Veuillez répondre au sondage suivant où toutes ces informations seront colligées :

<https://docs.google.com/a/matapediarestigouche.org/forms/d/1pBm6HTWo59kcTmyEltuayqSA82syoJX4Cp9YflaQNco/prefill>

Vous pouvez également consulter la plate-forme gouvernementale sur les plantes envahissantes : <https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/#no-back-button>

Pour tous questionnements, contactez-nous au 418-756-6114 poste 7013 ou par courriel à valerie.delislegagnon@matapediarestigouche.org

Ensemble, nous pouvons faire la différence et limiter l'expansion de la Berce Sphondyle!

-30-

*Source : Marie-Camille St-Amour
Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche*



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE

SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 7.4.1 des règlements d'urbanisme municipal,

QUE :

Demande de dérogation mineure – lot 4 452 576

NATURE DE LA DEMANDE

- Permettre qu'un mur avant d'un rez-de-chaussée d'un bâtiment principal d'habitation comprenne une porte patio au lieu porte d'entrée de dimension standard.

RAISON DE LA DEMANDE

La propriétaire désire installer une porte patio du côté de la rue en remplacement d'une fenêtre. Le chalet n'est pas en mesure de recevoir une porte standard, elle ne pourrait pas ouvrir par l'intérieur. C'est pour cette raison qu'elle désire poser une porte patio. Le fonctionnement de glissement n'a pas besoin d'aucun espace supplémentaire à l'intérieur.

ÉTANT DONNÉ

Que les conditions d'acceptation d'une dérogation mineure sont les suivantes:

1. La demande de dérogation mineure porte sur les dispositions des règlements de zonage pouvant faire l'objet d'une telle demande conformément au présent règlement.
2. L'application des règlements de zonage et de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui fait la demande de dérogation mineure.
3. L'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété.
4. La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme.
5. Dans le cas de travaux ne sont pas en cours ou déjà exécutés, les travaux font l'objet d'une demande de permis.
6. La demande de permis est conforme aux autres dispositions des règlements d'urbanisme ne faisant pas l'objet de la demande de dérogation mineure.
7. Les travaux ne sont pas dans une zone de contrainte.

TOUTE PERSONNE DÉSIRANT S'OPPOSER À CETTE DEMANDE, DOIT LE FAIRE PAR ÉCRIT à l'adresse suivante :

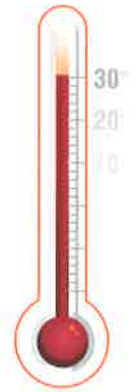
Municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui
146, Route 195, C.P. 39
Lac-Humqui (Québec) G0J 1N0,

Avant le 3 juillet 2017 à 17 heures. La demande sera étudiée lors de la séance ordinaire du conseil ce même jour.

DONNÉ À SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI CE 29^{ième} JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MIL DIX-SEPT.


Secrétaire-trésorière

Il fait très chaud!



Précautions à prendre pour les enfants

En période de grande chaleur, l'état de santé d'un enfant peut se détériorer rapidement.

Assurez-vous :

- de lui faire boire de l'eau toutes les 20 minutes;
- de rafraîchir sa peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée;
- de lui faire prendre un bain ou une douche tiède au moins 2 fois par jour;
- de planifier ses activités extérieures avant 10 h et après 15 h;
- de l'habiller avec des vêtements légers et de lui couvrir la tête d'un chapeau à large bord.



Pour le bébé allaité, donner le sein plus souvent.

Pour le bébé nourri au biberon, offrir de l'eau entre les boires.



Ne jamais laisser un enfant ou un bébé seul dans une voiture ou une pièce mal aérée, même quelques minutes.

Signes importants à surveiller :

- moins d'urine et urines foncées;
- peau, lèvres ou bouche sèches;
- maux de tête, vomissements ou diarrhée;
- couleur anormale de la peau, pâle ou rouge;
- yeux creux et cernés;
- température du corps élevée, 38,5 °C et plus (rectal);
- agitation inhabituelle, irritabilité ou confusion;
- difficulté à respirer;
- somnolent, dort beaucoup et difficile à réveiller.

Si l'enfant ou le bébé présente un ou plusieurs de ces signes ou si vous avez des questions sur sa santé, appelez Info-Santé en composant le **8-1-1** ou renseignez-vous auprès d'un professionnel de la santé.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.

Pour en savoir plus :
www.msss.gouv.qc.ca/chaleur